



Fiche pratique

Développer des projets collaboratifs innovants avec les territoires franciliens

Vous êtes une éco-entreprise innovante ?

Vous portez des solutions environnement / énergie pour les territoires en transition ?

Les territoires franciliens sont très majoritairement engagés dans des démarches ambitieuses en matière de transition énergétique et écologique. Ils sont par ailleurs de plus en plus sensibles à l'idée de faire de la transition un levier pour le développement des éco-entreprises et la création d'emplois verts en région.

Les besoins environnement / énergie des territoires sont immenses. L'Ile-de-France, une des premières puissances économiques régionales au niveau européen, concentre à elle seule une partie importante des défis environnementaux que la France a à relever. Ces besoins liés aux enjeux de transition sont amplifiés par les grands projets, des JO aux chantiers du Grand Paris. Les territoires, en plus de leur volontarisme, commencent à être matures sur l'identification précise de leurs besoins.

L'enjeu réside désormais dans le déploiement de l'offre des éco-entreprises.

Cette fiche a été conçue comme un outil pratique à destination des PME innovantes de l'environnement et de l'énergie souhaitant travailler avec des territoires franciliens. Elle a été élaborée à partir des retours d'expérience de territoires et de PME engagés dans des collaborations en Ile-de-France.

*Formalisation de leurs besoins environnement par les territoires franciliens,
ADEME IDF / PEXE / Banque des Territoires*



57% des territoires franciliens interrogés ont formalisé leurs besoins en matière d'économie circulaire ou de transition écologique et énergétique par un plan ou programme. Cela représente 17% de plus de territoires que lors de la première phase de l'enquête en 2019. Le Plan Climat Air Energie Territorial est l'instrument le plus cité par les intercommunalités. Parmi les territoires qui ont formalisé leurs besoins, 57% ont adopté des instruments dans le cadre de démarches volontaires.

Innover avec des territoires ?

La commande publique

Travailler avec des acheteurs publics est souvent perçu par les PME comme trop complexe, le code des marchés publics souvent appréhendé comme étant inadapté pour les éco-PME innovantes. Les territoires semblent souvent difficiles à approcher. Si cela révèle une certaine réalité nous assistons ces dernières années à l'amplification sensible des démarches de facilitation de l'accès des TPE/PME à la commande publique.

Les acheteurs publics évoluent grâce aux initiatives de sensibilisation, on assiste à de véritables changements d'usages et d'organisation. Un « réflexe PME » est en train de s'installer.

Cela se traduit notamment par la généralisation de bonnes pratiques autour du *sourcing*, de la définition fonctionnelle des besoins, de l'allotissement, l'encouragement des groupement momentanés d'entreprises.

Focus Expérimentation « achat innovant »

[Décret du 24 décembre 2018 relatif à la commande publique](#)

De 2019 à 2022 le décret autorise les acheteurs à conclure, de gré à gré, avec des entreprises innovantes, tous types de marchés publics d'une valeur inférieure à 100.000 €. Cet allègement des procédures vise à stimuler la demande publique de solutions innovantes et à soutenir le développement des entreprises les plus innovantes.

Bon à savoir

SOURCING

Les acheteurs publics sont incités à identifier les solutions et fournisseurs susceptibles de répondre à leurs besoins avant une consultation ou dans un cadre prospectif. Cela leur permet par exemple d'appréhender le modèle économique des fournisseurs et adapter la structure contractuelle du futur marché ou faciliter l'allotissement grâce à une bonne connaissance du secteur en amont.

Article R. 2111-1 du code de la commande publique : « afin de préparer la passation d'un marché public, l'acheteur peut effectuer des consultations ou réaliser des études de marché, solliciter des avis ou informer les opérateurs économiques de son projet et de ses exigences. Les résultats de ces études et échanges préalables peuvent être utilisés par l'acheteur, à condition qu'ils n'aient pas pour effet de fausser la concurrence et n'entraînent pas une violation des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. »

Identifier les opportunités

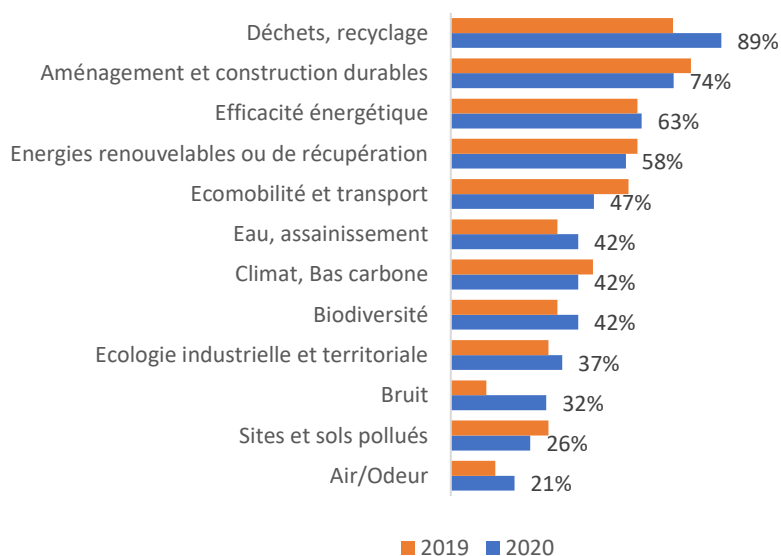
Maximilien : portail unique pour les TPE / PME

Maximilien est le portail commun des marchés publics franciliens. C'est LE point d'entrée pour accéder aux informations diffusées par les acheteurs publics de la région y sont centralisés les marchés publics de 293 collectivités franciliennes. Il a été créé pour rendre les marchés publics plus accessibles aux entreprises et notamment les TPE/PME en leur proposant notamment des services gratuits (programmation des achats, réunion d'information, hotline, ...).

La création d'un portail commun, rassemblant annonces de marchés, plateforme de dématérialisation et mise en réseau d'acheteurs publics est apparue comme la solution permettant une dématérialisation complète de la chaîne d'achat pour optimiser la commande publique.

Pour en savoir plus : www.maximilien.fr

Expression des besoins des territoires franciliens, ADEME IDF / PEXE / Banque des Territoires



Bon à savoir

Bourse à la co-traitance

Maximilien met à disposition des TPE/PME une bourse à la co-traitance et à la sous-traitance. Elle a été imaginée en raison de la difficulté pour les entreprises de répondre à l'intégralité de certains marchés publics du fait qu'il leur manque une compétence ou une spécialité.

L'entreprise inscrite sur Maximilien peut ainsi décider d'être visible des autres entreprises également inscrites à cette bourse, en communiquant, de manière générale, en dehors d'un marché public spécifique.

Conseil :

Soyez prescripteurs des financements dédiés aux territoires auprès de vos interlocuteurs publics.

- La Banque des Territoires (CDC) et l'ADEME (à travers son fonds chaleur et son fonds déchets) disposent de capacités d'investissement au service de la transition des territoires. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour être en mesure d'accompagner vos partenaires publics dans le financement de leurs projets.

- L'agence de l'eau Seine Normandie accompagne financièrement les acteurs économiques, dans le cadre de son 11e programme d'intervention 2019-2024, pour la mise en œuvre d'études et investissements relatifs à la préservation de la ressource en eau ou à la lutte contre la pollution, dès lors que ceux-ci visent un gain environnemental significatif.

Sont éligibles les études sur la gestion de l'eau et des rejets du site (plan des réseaux, diagnostic sur site, étude de faisabilité, étude de réduction des prélèvements d'eau de qualité), des actions d'épuration (station de traitement ou prétraitement, collecte et stockage des rejets concentrés, réduction des substances dangereuses), de fiabilisation des installations (fiabilisation des réseaux de rejets d'eaux usées, des prétraitements ou traitements, prévention des pollutions accidentelles, métrologie...), de gestion à la source des eaux pluviales en milieu urbain ou d'économie d'eau.

INITIATIVES TERRITORIALES FRANCILIENNES

→ **Le Teddif : Réseau des collectivités franciliennes engagées dans la transition énergétique**

Le réseau Territoires, environnement et développement durable en Île-de-France, Teddif, créé en 2002, est un réseau très dynamique rassemblant les collectivités territoriales faisant preuve de volontarisme dans leur démarche de transition. Fondé par la Région, l'ADEME, la DRIEE, l'IAU et le Cerema, le but est de permettre aux territoires de repérer et de mieux connaître les acteurs régionaux susceptibles de les guider dans leur démarche. Teddif propose des lieux d'échanges et de sensibilisation, favorise le partage de connaissances et d'expériences, fait connaître des outils et démarches. Suivre l'activité du réseau permet d'identifier les initiatives et les interlocuteurs de référence au niveau des territoires.

Pour en savoir plus : <https://www.teddif.org/>

→ **Grand Paris Circulaire**

Grandpariscirculaire.org est la plateforme collaborative de l'économie circulaire des acteurs du Grand Paris. Ce portail territorial rassemble les initiatives, les acteurs, les connaissances, les outils, les actualités et les événements de l'économie circulaire.

Il a pour objectif de mettre en relation les acteurs du territoire, de promouvoir les initiatives et de favoriser la coopération afin de faire émerger des synergies et inciter au développement de projets et ainsi favoriser la transition du territoire métropolitain.

→ **Réseau CAPE : Club ADEME Partenaire des Entreprises en Ile-de-France**

Le Club ADEME Partenaires des Entreprises est le réseau animé par la direction régionale de l'ADEME Île-de-France constitué de partenaires relais engagés dans le développement économique et accompagnant les entreprises. Il réunit régulièrement animateurs de filières, organisations professionnelles ou clusters d'entreprises représentants de collectivités responsables du déploiement de projets liés à l'environnement et l'économie circulaire et responsables d'entreprises.

Pour en savoir plus : <https://ile-de-france.ademe.fr/entreprises-et-monde-agricole/trouver-des-partenaires-et-relais>

→ **Paris Région Business Club**

Pour les entreprises bénéficiaires des dispositifs PM'up, TP'up et Innov'up du Conseil régional d'Île-de-France ce réseau entrepreneurial vise notamment à créer des mises en relation à travers des rencontres, conférences, séminaires à raison d'une dizaine de rendez-vous par an.

Pour en savoir plus : <https://www.iledefrance.fr/paris-region-business-club-le-club-des-beneficiaires-des-aides-aux-entreprises-de-la-region>

Bonne pratique

La Ville de Paris s'engage à rappeler systématiquement les entreprises désirant un contact «acheteur» qui souhaiteraient :

- présenter ses produits ou services
- obtenir des informations sur la politique d'achat de la Ville.

La Ville intègre les enjeux du développement durable dans ses achats dans le cadre du Schéma parisien de la commande publique responsable.

Les PME représentent entre 40 et 50% du montant des achats de la Ville avec un délai moyen de paiement de 20 jours.

Pour en savoir plus ou prendre contact :

www.paris.fr/professionnels

Bon à savoir

Soutien à l'innovation

Les entreprises lauréates des appels à projets ou soutenues par les dispositifs innovation disposent d'une véritable visibilité supplémentaire auprès des territoires. Certains de ces dispositifs permettent de financer des démonstrateurs sur les territoires.

Principaux acteurs :

ADEME :

Investissements d'avenir (notamment les concours d'innovation et démonstrateurs)

Bpifrance : Aides à l'innovation

Conseil régional : PM'up, TP'up, Inno'up

Soyez visibles !

ANNUAIRE DES ECO-ENTREPRISES EN IDF

Se référencer



ANNUAIRE DES ÉCO-ENTREPRISES EN ÎLE-DE-FRANCE



Une information qualifiée pour un contact direct avec les éco-entreprises franciliennes

Lancé en 2018 par l'ADEME Ile-de-France et le PEXE, l'annuaire des éco-entreprises franciliennes référence les offres des PME franciliennes qui interviennent dans les domaines de l'environnement et de l'énergie : air, biodiversité, bruit, déchets, réemploi, eau, sols, chimie verte, écoconception, écomobilité, risques, efficacité énergétique, énergies renouvelables.

Plus de 400 entreprises sont d'ores et déjà référencées. Un travail important de promotion des solutions référencées est réalisé auprès des acheteurs publics franciliens. Il est largement consulté dans le cadre des actions de *sourcing* que mettent en place les territoires et établissements publics. Se référencer permet par ailleurs de recevoir une information qualifiée sur les opportunités régionales.



Club IDF éco-entreprises

Le Club régional des PME de l'environnement et de l'énergie créé en janvier 2020 offre un cadre collectif pour réunir, accompagner, promouvoir les éco-entreprises franciliennes. Il a deux objectifs principaux

- Rassembler et permettre, par la mise en relation qualifiée, le développement de l'offre portée par les PME-PMI et ETI de la filière régionale.
- Favoriser le rapprochement entre le tissu productif et les grands donneurs d'ordres français et internationaux.

Des opérations concrètes, calibrée pour les PME sont mises en place tout au long de l'année (Ateliers, vitrines de l'innovation, Rencontres, Mises en relation, Diffusion d'information qualifiée)

Participez aux Rencontres Ecotech territoires en transition

Chaque année depuis 2 ans, le PEXE organise en partenariat avec l'ADEME IDF, la DRIEE IDF, la Banque des Territoires IDF et le TEDDIF, cette rencontre pour les PME souhaitant rencontrer les territoires et établissements publics franciliens, partager les retours d'expérience et rencontrer les acteurs du financement des projets territoriaux pour la transition écologique et énergétique et l'économie circulaire.



Contacts et liens utiles

ADEME IDF/Réseau CAPE : ademe.ile-de-france@ademe.fr

IDF Eco-entreprises : <https://www.idf-ecoentreprises.fr>

DRIEE IDF : <https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr/>

Banque des Territoires : <https://www.banquedesterritoires.fr/entreprises-acteurs-financiers>

TEDDIF : <https://www.teddif.org/>

Conseil régional d'IDF : aides.economiques@iledefrance.fr

AESN : seinenormandie.communication@aesn.fr

Grand Paris Circulaire : <https://www.grandpariscirculaire.org/>

Plateforme Maximilien : www.maximilien.fr

CCI Business Grand Paris : <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/club/cci-business>